

### **Actions culturelles : Meudonnais ont du talent**

Les salles de spectacle municipales accueillent tout au long du mois de juin des associations, des établissements scolaires, le conservatoire à rayonnement départemental Marcel Dupré et des services municipaux, pour la présentation de leur travail de l'année.

Publié le 27/05/2024 – Mis à jour le 16/12/2024

Enfants à partir du CP, jeunes, adultes, préparés et encadrés par leurs professeurs, montent sur scène dans des conditions professionnelles et brillent sous les feux des projecteurs ! Un programme avec sélection est établi tous les ans afin de valoriser la pratique artistique amateur et de permettre une expérience enrichissante.

Pendant une journée, les salles de spectacle mettent à disposition un théâtre en ordre de marche et accompagnent les organisateurs partenaires pour une belle rencontre entre le public et les amateurs.

#### **Vous avez un projet amateur ?**

**Vous êtes une association ou un autre organisme meudonnais ?** Vous portez un projet de spectacle amateur ?

Prenez connaissance des principes d'organisation ci-dessous.

Les demandes détaillant le projet doivent parvenir au plus tard le premier jour des vacances scolaires de la Toussaint, chaque année, pour être instruites. Une réponse, positive ou négative, est donnée en novembre.

#### **Vous êtes enseignant dans une école publique ?**

Rapprochez-vous de votre élue aux affaires scolaires pour demander une salle de spectacle.

Le nombre de créneaux étant limités, des arbitrages seront effectués une fois l'ensemble des demandes reçues.

### **Renseignements et coordination**

#### **Direction de l'Action Culturelle**

Université Auguste-Rodin

[uar@mairie-meudon.fr](mailto:uar@mairie-meudon.fr)

01 41 14 65 25

#### **Information de contact**



Ville de **Meudon**

#### **Hôtel de Ville**

*Horaires : Lundi, mardi,*

*mercredi, vendredi*

*8h30-12h et 13h30-17h30*

*Jeudi et samedi*

*8h30-12h*

*Fermé l'après-midi*

*Accueil sans rendez-vous*

*Démarches sur rendez-vous*

*Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon*

*Tél. : 01 41 14 80 00*

#### **Mairie annexe**

*Horaires : Lundi, mardi,*

*mercredi, vendredi*

*9h-12h et 13h30-17h*

*Jeudi : 9h-12h*

*Fermée l'après-midi*

*et le samedi*

*Accueil sans rendez-vous*

*Démarches sur rendez-vous*

*Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt*

*Tél. : 01 41 28 19 40*